

BP : ESTHÉTIQUE

» Le diplôme

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen du BP Esthétique Cosmétique Parfumerie à l'issue de la deuxième année de formation. [Diplôme Education Nationale]

» Modalité d'examen

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen terminal aux mois de mai-juin. L'inscription est réalisée par le CFA.

» Les objectifs de la formation

Le titulaire du brevet professionnel esthétique est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans les techniques de prestations de beauté et de bien-être visage et corps, le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques, le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques, l'animation de pôles de vente auprès de la clientèle, la formation et l'encadrement du personnel au sein de l'entreprise, la gestion technique, administrative et financière d'une entreprise.

Cinq fonctions essentielles sont abordées durant la formation :

- Fonction d'accueil, prise en charge et relation-suivi clientèle : Accueil de la clientèle, suivi du client durant le déroulement de la prestation, encaissement et prise de congé ;
- Fonction conseil clientèle – Valorisation des services et suivi beauté : évaluation des attentes, des motivations et des besoins du client, fidélisation et développement de la clientèle, présentation des produits et des services, vente de produits et de services ;
- Fonction conception, réalisation de techniques : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage et du corps ; Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles - Mettre en œuvre des protocoles adaptés d'embellissement des cils - Adapter et mettre en œuvre des protocoles de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds et de prothèse onguilaire - Conduire une prestation UV
- Fonction animation et gestion du personnel : Encadrer le personnel : recruter, former, animer et évaluer - Gérer l'entreprise
- Fonction gestion administrative et financière développement de l'entreprise : gestion des produits, des matériels, contrôle et suivi de la maintenance et gestion comptable et financière.

» Perspectives professionnelles

Le ou la titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie exerce son activité en qualité de salarié(e) ou de non salarié(e) dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté [*] (femme, homme, mixte)
- Centres esthétiques spécialisés [*] : beauté des ongles, prothèse onguilaire, spa, bien-être, soins corps, bronzage, épilation
- Parfumeries avec ou sans activités esthétiques intégrées [*]
- Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées [*]
- Etablissements de thalassothérapie, de balnéothérapie [*]
- Parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées
- Etablissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme [*]
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
- Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Organismes culturels et médiatiques
- Entreprises de distribution de matériels professionnels
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels
- Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral [*] (indépendant, franchisé, ou affilié)

» Secteurs d'activité

Le professionnel exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises d'esthétiques, dans les entreprises de production et de distribution de produits cosmétiques, dans les établissements sanitaires et sociaux.

» Déroulement de la formation

Un test de positionnement est mis en œuvre en Français et Mathématiques avant le début de la formation. La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA. La préparation se déroule sur 2 ans selon le mode alternance CFA/ entreprise.

Sur les deux années de formation :

- Les apprentis viennent deux jours par semaines le lundi et le mardi au CFA
- Les autres jours sont en entreprise.

» Modalité d'évaluation

Les candidats sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs, deux conseils sont organisés par an.

Les candidats peuvent être dispensés de certaines matières en fonction des notes déjà obtenues à des examens de niveau équivalent ou supérieur.

» Conditions légales

Jeune de 15 à 29 ans révolus sauf cas particuliers et dérogatoires.
Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur.

» Coût de formation

La formation est gratuite, prise en charge par les OPCO. Notre CFA travaille en partenariat avec la méthode Raphaël Perrier, la mallette de matériel d'esthétique, est pris en charge par l'aide aux premiers équipements versée par l'OPCO pour un montant de 500€.

» Modalités d'inscription au CFA

- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année avec une préférence avant le 31 décembre de l'année en cours ;
- Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site du CFA ;
- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA.

» Pré-requis

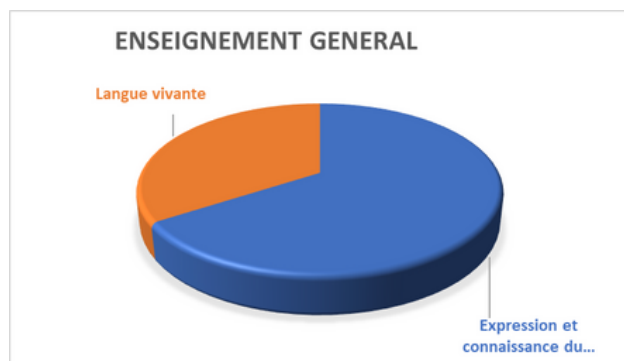
CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

» Programme de la formation 400h/an (RNCP 39291)

Enseignement général : 20%

Anglais : cours, TD

Expression et connaissance du monde : cours, TD



Enseignement professionnel : 80%

Technologie : cours TD

TP ESTH : TP

Biologie : cours TD

Sécurisation du parcours : cours TD

Projet d'études : cours TD

Prestations de beauté et de bien-être visage et corps : TP

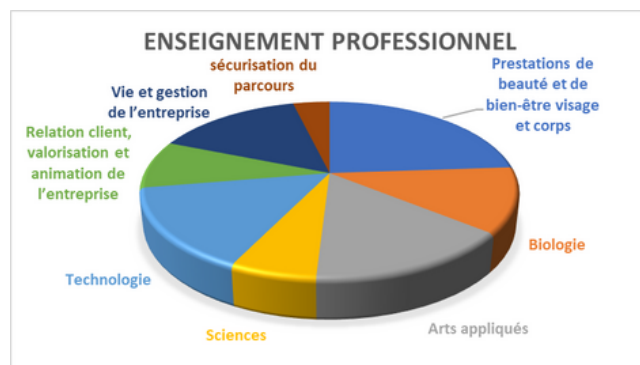
Arts appliqués : cours TD

Sciences : cours TD

Relation client, valorisation et animation de l'entreprise : cours TD

Vie et gestion de l'entreprise : cours TD

Sécurisation du parcours



» Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Mise en œuvre des techniques sur la clientèle féminine et masculine.
- Organisation et mise en valeur des espaces de vente.
- Participer à la gestion de l'entreprise.

» Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers :

- BM Esthétique Cosmétique Parfumerie ;
- BTS Métiers de l'Esthétique ;
- Tout autre diplôme de niveau 5

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation [demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans] ou par la mobilisation du CPF [Compte personnel de formation].

Référent handicap 	Référent mobilité nationale/internationale
Renseignements au 02 38 98 05 92	

*Certificateur : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date d'échéance de l'enregistrement 31-08-2028